

1. Procédure statutaire

1.1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum à 18h35

Bruno Duquette, président	Présent(e) x
Martin Gagnier, parent	Présent(e) x
Jonathan Gendron, parent	Présent(e) x
Marie-Pierre Brizard, parent	Présent(e) x
Isabelle Houle, parent	Présent(e) x
Marie-Claude Fiset, substitut	Absente
Bruno Arès, directeur	Présent(e) x
Caroline Bastien, enseignant remplaçante d'Alexandre Labrecque	Présent(e) x
Lyne Henripin, enseignante	Présent(e) x
Martine Coulombe, enseignante	absente
Sophie Croteau, technicienne du service de garde	Présent(e) x
Nellie Marcotte, représentante du conseil des élèves	absente

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout au point 5.3 augmentation tarif service de garde

Retrait du point 7.6

Ajout du point sorties hors école

Proposition du nouvel ordre du jour : Martin Gagnier

Adopté par Lyne Henripin

1.3. Adoption du procès-verbal du 14 juin 2021

Modification de la présence, Alexandre Labrecque présent.

Proposition avec la modification de la présence : Isabelle Houle

Adopté par Lyne Henripin

2. Suivi au procès-verbal

Article dans le journal La Tribune, au sujet de l'organisation scolaire 2021-2022

3. Conseil des élèves

Aucun sujet

4. Question du public

Aucune question

5. Pour adoption et approbation

5.1. Horaire préscolaire changement

À la demande des enseignants et du nouveau programme d'enseignement au préscolaire, la période d'encadrement (63 minutes) sera de 8h05 à 8h28, 11h00 à 11h30 et 15h00 à 15h05. Voir document pour horaire proposé.

Proposition d'adopter le nouvel horaire d'enseignement et de périodes d'encadrement, comme présenté : Marie-Pierre Brizard

Appuyé par Martin Gagnier

5.2 Sorties hors école

Des sorties hors école sont proposées par l'enseignant en éducation physique.

- 22 septembre, maternelle 5 ans, Marais aux cerises Magog
- 27 septembre, 2^e année Grotte de l'Ours
- 1^{er} octobre 4^e année Christine, Mont Ham
- 4 octobre 3^e Annick et 3/4 Sandra Mont Ham

Les propositions de sorties sont proposées par Isabelle Houle

Appuyées par Marie-Pierre Brizard

5,3 : Augmentation du tarif service de garde.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le tarif du service de garde, passe de 8,50\$ par jour à 8,55\$, Il est proposé par la technicienne d'ajuster le tarif des élèves sporadiques, présents la période AM de 5,00\$ à 5,05\$

La préposition comme telle est proposée par Lyne Henripin

Appuyée par Isabelle Houle

6. Pour consultation

Aucune consultation

7. Pour information

7.1. Présidence du Conseil d'établissement

- Bilan du président
Voir document en Annexe
- Assemblée générale
8 septembre à 19h00 à la cafétéria, un service de garde sera disponible.
Proposition que les enseignants soient présents pour se présenter.

7.2. Délégué au Comité de parents (CSRS)

Aucun point

7.3. OPP

Aucun point

7.4. Fondation

Aucun point

7.5. Direction

- Organisation scolaire / équipe école

256 élèves présents à l'école et 10 classes de primaires et 3 classes de préscolaires

Ajout de 2 TES

- Budget / Mesures

Le budget sera à revoir en déficit selon le remboursement de Centre de Services.

Mesures :

- Orthopédagogies : 100%
- TES : 80%
- Bibliothèque, Nathalie
- Mesures avec une enseignante.

- Coût service traiteur

Le coût d'un repas complet, passe de 5,50\$ à 6,00\$

- Covid

Aucune bulles-classes

Encourage les sorties découvertes et toutes les autres sorties.

- Année 2021-2022

On travail, la cohésion, le code de vie, on encourage les sorties et les évènements positifs de groupe, ajout de mentorat.

7.6. Responsable du Service de garde (retiré de cet ordre du jour)

- Mouvement personnel
- Augmentation service de garde

7.7. Enseignants

L'enseignante d'anglais, Lyne, nous explique qu'elle va continuer à se promener de classe en classe. Les élèves apprécient cette méthode et cela permet de garder leur sentiment de sécurité.

8. Correspondance

Aucune correspondance

9. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle

10. Rappel de la date pour la prochaine assemblée

8 septembre à 19h00 à la cafétéria de l'école

11. Levée de l'assemblée

Proposition de la levée de l'assemblée à 20h00 par Martin Gagnier
Appuyée par Lyne Henripin